

# Politique de récompenses des Bénévoles

CR Valorisation du Bénévolat  
CA du 09 février 2018

# Les Actions



## Actions Fédérales

- Dispositif « Le Bénévole du Mois »
- « La Journée des Bénévoles »
- Médailles et Plaquettes FFF

## Actions Régionales

- Challenge des Dirigeants Bénévoles
- Médailles et Plaquette Ligue

# Challenge des Dirigeants Bénévoles



Ce Challenge est réservé à l'ensemble des Clubs de la Ligue disposant de Dirigeants Bénévoles ayant **plus de vingt années de licence « Dirigeant »**.

Attribution des Récompenses selon les modalités suivantes :

## **Sur proposition des Districts :**

- Cinq Dirigeants par District seront récompensés par saison
- Condition : avoir plus de 20 ans de licence « Dirigeant ».

## **Désignation par la Ligue Bourgogne Franche-Comté :**

- Deux « Coup de cœur » Ligue Bourgogne Franche-Comté seront attribués pour les Dirigeants qui ont le plus d'ancienneté.
- Chaque District propose un « Coup de Cœur » et la Ligue désignera deux « Coups de cœur » parmi ceux-ci en fonction de l'ancienneté et de l'implication du Dirigeant.

# Médailles et plaquette Ligue



## Modalités d'attribution des distinctions

### Contingent maximum alloué pour l'ensemble de notre Territoire :

- Deux niveaux de Médailles Ligue => Argent et Or à raison de 60 Médailles
- Une plaquette Ligue

### Conditions d'ancienneté requises pour être proposé :

- **Médaille d'Argent** => Justifier de 10 ans de service dans le Football
- **Médaille d'Or** => Etre titulaire de la médaille d'argent depuis plus de 10 ans
- **Plaquette** => Etre titulaire de la médaille d'or depuis plus de 10 ans  
ou  
Justifier de 25 ans de service dans le Football

# Médailles et plaquette Ligue



## **Proposition et choix des récipiendaires**

### **Sollicitation auprès des Districts :**

- 3 récipiendaires seront proposés directement par chacun des 7 Districts

### **Sollicitation auprès des Clubs :**

- Demande sera faite directement par la Ligue auprès de l'ensemble des Clubs du Territoire à raison d'un récipiendaire par Club.
- La CR de Valorisation du Bénévolat proposera l'attribution des Médailles essentiellement en fonction de l'ancienneté et de l'implication de la personne.

**La Ligue se réserve la possibilité de désigner directement quelques récipiendaires.**

*Contrôle effectué à partir des tableaux de suivis établis depuis de nombreuses années.*